



J'AIMERAI ÊTRE MON/MA PROPRE CHEF·FE !

INDÉPENDANT·E À BRÊME

Vous voulez vous mettre à votre compte ? Voici un récapitulatif des règles à Brême et en Allemagne.



**CLARIFICATION DU STATUT
DE SÉJOUR :**
SERVICE DE BIENVENUE

« Est-ce que je peux me mettre à mon compte en Allemagne ? »

C'est une question très importante. Le service de bienvenue (Willkommensservice) à Brême peut vous aider à le vérifier.

Votre contact :
Manuel Kühn

Chef de projet Service de bienvenue du Service aux entreprises de Brême

Tél. 0421 163 399 477

manuel.kuehn@wfb-bremen.de

Hinter dem Schütting 8

28195 Bremen



**INSCRIPTION AUPRÈS DU
CENTRE DES IMPÔTS**

CENTRE DES IMPÔTS DE BRÊME

« À quoi dois-je faire attention concernant les charges fiscales ? » Le centre des impôts (Finanzamt) répond à vos questions concernant les impôts. C'est ici que vous devez faire votre demande d'attribution de numéro fiscal dont vous avez besoin pour vous mettre à votre compte.

Vos contacts à Brême :

Kai Uwe Rosenberg

Tél. 0421 361 95 364

Bernd Bätjer

Tél. 0421 361 95 365

Votre contact à Brême Nord :

Josie Strobl

Tél. 0421 361 97 111

Rudolf-Hilferding-Platz 1

28195 Bremen

egb@fa-hb.Bremen.de

Vous pouvez aussi faire appel aux prestations payantes d'un·e conseiller/conseillère fiscal·e.



Le centre de coordination Langue (Koordinationsstelle Sprache) organise et coordonne des cours d'allemand pour les migrant·e-s dans le land de Brême : > familiennetz-bremen.de | > welcometobremen.de | > www.zsb-drk-bremen.de | Informations sur les travailleurs indépendants : > welcometobremen.de



**INSCRIPTION AUPRÈS D'UNE
ASSURANCE MALADIE :
VOTRE ASSURANCE MALADIE**

La solidarité en cas de maladie.

En Allemagne, tout le monde bénéficie d'une assistance médicale en cas de maladie ou de blessure. Cela coûte de l'argent. Les travailleurs indépendants doivent aussi reverser une partie de leur bénéfice aux cotisations à l'assurance maladie. **Contactez votre assurance maladie pour indiquer votre statut de travailleur indépendant. Votre assurance maladie vérifiera ainsi votre modèle d'assurance avec vous.**

www.existenzgruender.de/DE/Gruendung-vorbereiten/Gruendungswissen/Versicherungen-Vorsorge/Kranken-Pflegeversicherung/inhalt.html



**ENREGISTREMENT D'UN COMMERCE :
BUREAU D'ENREGISTREMENT
DES COMMERCE À BRÊME**

« Faut-il que je fasse une déclaration de création d'un commerce ? »

Toute personne souhaitant exploiter un commerce doit s'inscrire au registre du commerce. Il y a plusieurs façons de procéder pour enregistrer un commerce. Nous vous indiquons les possibilités qui s'offrent à vous :

Contact unique du land de Brême au sein du service aux entreprises à Brême

Le service aux entreprises à Brême peut vous aider à faire votre déclaration de commerce – dans plusieurs langues. Le contact unique se tient à votre disposition pour la déclaration de commerce.

Votre contact :

Agnes Knelangen

Tél. 0421 163 399 475

agnes.knelangen@wfb-bremen.de

Hinter dem Schütting 8 | 28195 Bremen

En ligne : <https://gewerbeauskunft.bremen.de/navigaweb>

Bureau d'enregistrement des commerces

Katharinenklosterhof 3 | 28195 Bremen

Tél. 0421 361-88667

Les lundis, mardis et jeudis de 8 h à 12 h

gewerbemeldestelle@wah.bremen.de

**STARTHAUS
INITIATIVE**

Bénéficiez d'une assistance pour les projets de travailleurs indépendants à Brême. De nombreux centres offrent une offre variée de services pour vous aider à vous mettre à votre compte.

LA STARTHAUS

Les employé·e·s de la Starthaus (maison d'initiative) vous accueillent pour discuter de votre projet, vous aident et vous mettent en relation avec encore plus de gens qui peuvent vous aider à créer votre entreprise à Brême. Ils/elles vous donnent de précieuses informations et des idées d'amélioration de votre projet.

Domshof 14/15 | 28195 Bremen

Tél. 0421 96 00 372 | info@starthaus-bremen.de

LA CHAMBRE DES MÉTIERS ACCOMPAGNE TOUS LES ARTISANS :

Tous les artisans sont membres de la chambre des métiers et de l'artisanat (Handwerkskammer) et doivent s'acquitter de frais de cotisation. En retour, la chambre des métiers et de l'artisanat est à leur service.

Carsten Isensee

Ansgaritorstr. 24 | 28195 Bremen

Tél. 0421 30500-309 | isensee.carsten@hwk-bremen.de

LA CHAMBRE DES MÉTIERS ACCOMPAGNE TOUS LES ARTISANS :

Devez-vous déclarer un commerce ? La chambre des métiers et de l'artisanat se tient à votre disposition concernant de nombreuses questions. Elle vous aide notamment pour toute question relative à l'importation de marchandises de l'étranger.

Piet de Boer

Am Markt 13 | 28195 Bremen

Tél. 0421 36 37 264 | deboer@handelskammer-bremen.de

POUR LES FEMMES, IL Y A L'ASSOCIATION FRAUEN IN ARBEIT UND WIRTSCHAFT :

Vous êtes une femme et vous souhaitez vous mettre à votre compte ? Les collaboratrices de l'association Frauen in Arbeit und Wirtschaft sont à votre service. Elles vous expliquent les particularités de la création d'entreprises par des femmes et la marche à suivre pour se mettre à son compte.

Susanne Bukta

Knochenhauerstraße 20-25 | 28195 Bremen

Tél. 0421 16937 16 | susanne.bukta@faw-bremen.de

